



Procès-verbal

Commission accompagnement des clubs Section label

Réunion du :	19 avril 2021
A :	Visioconférence
Présidence :	M. Daniel MAILLARD.
Présents :	Messieurs Bertrand BROGLIN, Gaëtan HENRIOT, Christophe GIRARDET, Jean-Michel GUYONVERNIER, Jean-Luc JOUFFROY, Kamel KHELLADI, Marc TISSERAND.
Excusés	Mesdames Michelle GUERRA BORGES, Grisélidis TALON, Messieurs Thierry CORROYER, Yves MUTTI, Philippe SURDOL.

ORDRE DU JOUR

- Présentation de la situation de nos clubs engagés dans la démarche de labellisation cette saison 2020/2021
- Etat des visites de contrôle d'étapes et d'évaluations à planifier- Objectif fin de saison
- Cas particulier d'EXINCOURT
- Programmation de la remise des labels des saisons antérieures.
- Candidature de Jean Michel GUYONVERNIER

COMPTE RENDU DE SEANCE

- Marc a présenté le tableau ligue BFC, établi par Clara SIDOBRE, qui regroupe les clubs candidats au label Jeunes et au label EFF de tous les districts. Il est moins détaillé que celui que nous utilisons au district mais nous devons l'utiliser.
 - o Nous avons listé la situation de nos clubs qui se sont engagés dans cette saison 2020/2021
 - o Contrairement aux compétitions, pour nos clubs engagés ce ne sera pas une saison blanche. Ceux que nous aurons retenus seront proposés à la labellisation par la commission de ligue.
 - o A ce jour notre district n'a pas encore proposé de clubs à cette commission. Nous ne sommes pas encore en mesure de le faire pour le 26/04, date de la prochaine réunion de ligue, mais nous le serons pour l'échéance finale de juin.
- Marc TISSERAND a fait un état des visites restant à faire en binôme et des places vacantes. En fonction de l'état physique d'Yves MUTTI, il faudra sans doute faire un remplacement pour l'évaluation des clubs qu'il avait choisi d'accompagner. Marc et Bertrand ont planifié toutes leurs visites qui entrent bien dans l'objectif final de juin. Les binômes pour la visite d'évaluation des clubs suivants restent à finaliser : CHATENOIS, BAVILLIERS, DELLE.

- Cas de BAVILLIERS et de VALDAHON pour lesquels une attestation sur l'honneur devrait permettre d'atteindre l'objectif de label visé
- Présentation du cas d'EXINCOURT qui a candidaté en 2019/2020 mais pas en 2020/2021 malgré notre demande. En résumé le club était recevable au label l'année de leur candidature, mais ne l'est plus cette saison. Un débat entre les membres s'est instauré. Il en est ressorti que :
 - Même si nous savons que cette saison, le club n'entre plus dans les critères de labellisation notamment parce que un incontournable fait défaut : absence de jeunes filles licenciées, nous devons reconnaître qu'il l'était lors de sa candidature.
 - Nous devons laisser de côté nos convictions personnelles et laisser la commission de ligue prendre la décision.
- Programmation tardive des remises de label :
 - Suite à la pandémie nous avons des clubs qui attendent leur label et leur dotation depuis 1 ans et même pour l'un d'entre eux 2 ans
 - La situation et la taille des clubs labellisés n'est pas la même. Un petit club attache beaucoup plus d'importance à la reconnaissance du travail accompli qu'un club qui régulièrement renouvelle sa candidature.
 - Nous avons 6 clubs concernés :
 - FC GIRO LEPUIX
 - FC SOCHAUX MONTBELIARD
 - CA PONTARLIER
 - ASMB (Label Ecole Féminine de Football)
 - Les 2 clubs labellisés FUTSAL de BESANCON (Sporting Futsal et Académie Futsal)
 - Nous avons décidé de leur écrire pour leur proposer plusieurs choix pour la remise des récompenses et des dotations. Avec l'engagement de le faire en juin si la Covid 19 nous le permet. Le mail a été validé et la transmission aux clubs est en cours.
 - Pour cette saison 2020/2021 nous devrions proposer 12 à 18 clubs de notre district en certification par la ligue pour les 2 labels.
- La commission a validé la candidature de Jean Michel, qui pourra notamment intervenir pour les relations avec les clubs du secteur de Besançon. Il restera simplement à organiser la formation initiale nécessaire à sa prise de fonction.

**Le Président de section,
Daniel MAILLARD**